



Atelier 2 – 22 septembre 2020 - Salle polyvalente – Contamine sur Arve

SCoT CŒUR DU FAUCIGNY

Synthèse des travaux du conseil participatif

Version 27 novembre 2020

1. Qu'est-ce que le Conseil participatif ?	3
1.1. Genèse de ce groupe citoyen.....	3
1.2. Les réunions du conseil participatif.....	3
1.3. Chronologie et méthodologie de travail	4
2. Atelier thématique n°1 : "Concilier se loger et garder des terres pour se nourrir" – 12 février 2020	6
2.1. Un thème prioritaire à la hauteur des enjeux.....	6
2.2. Atelier n°1 : déroulement et organisation	6
2.3. Synthèse et priorisation des mesures proposées	6
2.4. Commune d'origine des répondants	7
2.5. Des propositions pour répondre aux attentes des citoyens	8
3. Atelier thématique n°2 : « Les mobilités » – 22 septembre 2020	10
3.1. L'une des principales préoccupations de la population	10
3.2. Atelier n°2 : déroulement et organisation	10
3.3. Synthèse et priorisation des mesures proposées	11
3.4. Des propositions pour répondre aux attentes des citoyens	11
4. Annexes	13
4.1. Calendriers et objet des réunions de travail du conseil participatif	13
4.2. Thème n°1 : Concilier se loger et se nourrir – Atelier du 12 février 2020.	15
4.2.1. Synthèse des tables 1 et 2	16
4.2.2. Synthèse des tables 3 et 4.....	20
4.3. Questionnaire en ligne.....	25
4.3.1. Analyse des questions fermées.....	25
4.3.2. Analyse des questions ouvertes	37
A. Solutions pour limiter la consommation des terres agricoles par l'urbanisation	37
B. Solutions pour limiter l'étalement urbain	41
C. Solutions pour le maintien de l'usage des terres agricoles.....	43
D. Solutions pour soutenir et développer une agriculture nourricière pour le territoire	44
E. Solutions pour construire davantage de logements à loyer abordable	45
F. Solutions pour redonner vie aux centralités et dynamiser la vie locale	45
4.4. Thème n°2 : Mobilités – Synthèse des tables rondes.....	47
A. Table ronde 1 : « Transports publics ».....	47
B. Table ronde 2 : « Déplacements doux ».....	49
C. Table ronde 3 : « Routes et automobiles »	52
D. Table ronde 4 : « Démobilité et aménagement du territoire ».....	53

1. Qu'est-ce que le Conseil participatif ?

1.1. Genèse de ce groupe citoyen

Une réunion publique a été organisée le 24 octobre 2019 à Vougy pour informer les habitants de l'élaboration d'un SCoT sur le périmètre CDF (Cœur de Faucigny). L'objectif de cette réunion était de faire une « Présentation du diagnostic et des enjeux ».

Les élus et les citoyens présents sont rapidement parvenus à un consensus : « pour intéresser les citoyens à leur territoire, il faut les interpeller sur des questions qui les préoccupent ».

Un groupe de citoyens volontaires, avec la participation des techniciens du SCoT, a mis en place un conseil participatif, pour recueillir de manière large la parole des habitants sur ce projet de territoire élaboré pour les vingt années à venir.

1.2. Les réunions du conseil participatif

Le conseil participatif est une structure informelle à laquelle participent des citoyens engagés et motivés. Suite à la réunion publique du jeudi 24 octobre 2019, les techniciens du SCoT ont proposé une rencontre en salle – en mairie de Fillinges. Les participants ont été informés soit par courriel (ceux ayant laissé leurs coordonnées lors de la réunion publique à Vougy) soit par voie de presse (réunion annoncée dans le Dauphiné Libéré du 10 novembre 2019).

Les techniciens du SCoT ont proposé que la 1^{ère} séance de travail ait comme objectif de répondre à trois questions :

- 1 - Comment peut-on intéresser les citoyens à l'élaboration du SCoT de notre territoire ?
- 2 - Comment peut-on instaurer un échange avec les citoyens ?
- 3 - Comment recueillir « le regard » des citoyens ?

A l'issue de ce 1^{er} conseil participatif, les réponses données sont les suivantes :

1. Intéresser les citoyens à leur territoire en répondant à des questions qui les préoccupent ;
- 2 - Elargir au maximum la participation et laisser chacun s'exprimer sur « mon cadre de vie dans 20 ans » ;
- 3 - Mettre en place un workshop (atelier collaboratif) pour une 1^{ère} rencontre citoyenne.

Ces séances permettent d'organiser des temps de parole plus large pour tous les citoyens (les ateliers) et d'écrire des notes de synthèse pour porter cette parole auprès des élus par l'intermédiaire du registre de concertation.

Ces séances de travail sont régulièrement consignées dans des comptes rendus ; ce sont des documents de travail qui permettent au conseil participatif d'avancer dans ces démarches de participation.

Pour le conseil participatif la démarche de participation peut se situer à trois niveaux :

- Niveau 1 de la participation :
 - Un recueil de propositions auprès des citoyens pour transmission aux élus
- Niveau 2 de la participation :
 - Un échange et un retour des propositions transmises aux élus.
- Niveau 3 de la participation :
 - Une co construction des propositions et solutions

1.3. Chronologie et méthodologie de travail

Le conseil participatif se compose d'une petite dizaine de personnes volontaires et des techniciens du SCoT.

Entre le 20 novembre 2019 et le 28 octobre 2020, le conseil participatif et les techniciens du SCoT se sont réunis à 13 reprises.

Pour concerter autrement dans le cadre de l'élaboration du SCoT Cœur du Faucigny, le conseil participatif, assisté par les techniciens du SCoT, a prévu 3 temps d'action :

- Dans un 1^{er} temps, l'installation d'un conseil participatif qui se réunit dans les bureaux du SCoT chaque mois ; les techniciens du SCoT assistent ces citoyens dans leurs actions en leur apportant un soutien administratif, logistique, etc. Depuis février 2020 (début de l'épidémie de coronavirus), certaines de séances de travail ont été organisées dans des salles de réunion virtuelle.
- Dans un 2nd temps, les séances de travail du conseil participatif se sont structurées pour recueillir la parole des habitants (ateliers et questionnaire).
- Dans un 3^{ème} temps, le conseil participatif souhaite porter cette parole auprès des élus du SCoT Cœur du Faucigny, dans le cadre du registre de la concertation publique.

Ainsi, 2 ateliers citoyens ont été organisés :

- Atelier 1 du 12 février 2020 portant sur le thème « concilier se loger et se nourrir » ;
- Atelier 2 du 22 septembre 2020 concernant « les mobilités ».

De plus, un questionnaire a été diffusé entre le 14 juillet 2020 et le 7 septembre 2020. Il avait pour objectif de prioriser les idées formulées par les citoyens lors de l'atelier 1. Il a obtenu 530 réponses.

Les ateliers sont limités à 40 participants et chaque participant doit s'inscrire préalablement auprès des techniciens du SCoT.

Les ateliers ont été conduits sous forme de table ronde ; le second atelier a permis d'accueillir des experts qui ont informé les citoyens sur les thématiques de la mobilité.

Les présentations de ces experts ont été déposées sur le site Internet du SCoT (<https://coeurdufaucigny.com/participation-scot-coeur-du-faucigny>). Les comptes rendus rédigés à l'issue de chaque atelier y sont également disponibles.

De plus, des informations sur les travaux du conseil participatif sont diffusées par les collectivités du territoire, par les associations, par les médias (journaux, radios, panneaux d'affichage, etc.).

Il est important de noter que tout ce qui figure dans ce document est une retranscription de ce qui est ressorti des ateliers thématiques et du questionnaire diffusé en ligne. Ainsi, certaines mesures proposées et idées évoquées sont à apprécier avec une certaine nuance puisqu'elles peuvent sortir du cadre de compétences du SCoT ou tout simplement paraître irréalistes.

Le Conseil participatif s'est toutefois attaché à ne pas édulcorer le sens de ces retranscriptions et à ne pas les censurer afin de faire remonter l'expression des citoyens qui se sont mobilisés et qui représentent une partie de la population du territoire, même s'il ne s'agit bien sûr pas d'un échantillon représentatif au sens statistique.

2. Atelier thématique n°1 : "Concilier se loger et garder des terres pour se nourrir" – 12 février 2020

2.1. Un thème prioritaire à la hauteur des enjeux

Pour ce 1^{er} atelier, sur la base d'une question générique « quel sera mon cadre de vie dans 20 ans ? », chaque membre du conseil participatif a proposé une question. Très rapidement, le thème du 1^{er} atelier a été posé : « Concilier se loger et garder des terres pour se nourrir » et, pour aller plus loin, 4 tables rondes ont été proposées avec des sous-thèmes de réflexion. Ils sont le fruit d'un débat organisé au sein du conseil participatif. Les sous thèmes retenus sont les suivants :

- Table ronde 1 : Quelle sera la place de l'agriculture dans l'économie locale ?
- Table ronde 2 : Se nourrir avec l'agriculture locale ?
- Table ronde 3 : Comment répondre à l'augmentation démographique ?
- Table ronde 4 : Comment imaginez-vous la meilleure évolution possible de l'offre en logement, en accord avec une bonne qualité de vie sur votre territoire dans les 20 prochaines années ?

2.2. Atelier n°1 : déroulement et organisation

Le 1^{er} atelier a eu lieu à la salle du Môle à Fillinges. Les habitants ont été informés de la tenue de cet atelier par la distribution d'un flyer, d'articles dans les journaux locaux, par le relai des associations, les sites internet et les panneaux d'affichage des communes ainsi que la diffusion de la Lettre n°1 du SCoT.

Pour des raisons de logistique, la participation à cet atelier s'est faite sur inscription et était limitée à 40 participants.

2.3. Synthèse et priorisation des mesures proposées

Les attentes des citoyens sur le thème « Concilier se loger et garder des terres pour se nourrir » à l'horizon 20 ans ont été recueillies lors de l'atelier 1 les principales grandes attentes sont :

- Limiter la consommation des terres agricoles et limiter l'étalement urbain,
- Maintenir l'usage des terres agricoles et soutenir / développer une agriculture nourricière pour le territoire,
- Avoir une offre suffisante en logements à loyer abordable,
- Redonner vie aux localités.

Pour prioriser ces attentes et identifier les propositions pour y répondre, un questionnaire a été diffusé avec une participation de près de 530 citoyens du territoire et ses alentours.

2.4. Commune d'origine des répondants

Communautés de communes	Communes	Nombre de participants	%
CCAS	Arbusigny	5	
CCAS	Arthaz-Pont-Notre-Dame	10	
CCAS	Monnetier-Mornex	4	
CCAS	La Muraz	2	
CCAS	Nangy	5	
CCAS	Pers-Jussy	16	
CCAS	Reignier-Ésery	69	
CCAS	Scientrier	2	
Total CCAS		113	21,3
CCFG	Ayse	14	
CCFG	Bonneville	59	
CCFG	Brizon	1	
CCFG	Contamine-sur-Arve	11	
CCFG	Glières-Val-de-Borne	2	
CCFG	Marignier	15	
CCFG	Vougy	7	
Total CCFG		109	20,6
CC4R	Faucigny	5	
CC4R	Fillinges	52	
CC4R	Marcellaz	7	
CC4R	Mégevette	0	
CC4R	Onnion	16	
CC4R	Peillonex	7	
CC4R	Saint-Jean-de-Tholome	36	
CC4R	Saint-Jeoire	16	
CC4R	La Tour	2	
CC4R	Ville-en-Sallaz	4	
CC4R	Viuz-en-Sallaz	24	
Total CC4R		169	31,9
CCVV	Boège	25	
CCVV	Bogève	27	
CCVV	Burdignin	6	
CCVV	Habère-Lullin	11	
CCVV	Habère-Poche	14	
CCVV	Saint-André-de-Boège	10	
CCVV	Saxel	4	
CCVV	Villard	5	
Total CCVV		102	19,2

2CCAM	Cluses	4	
2CCAM	Marnaz	3	
2CCAM	Mont Saxonnex	1	
2CCAM	Scionzier	1	
Total 2C CAM		9	1,7
CCMG	Mieussy	2	
CCMG	Samoens	1	
CCMG	Taninges	1	
Total CCMG		4	0,8
CCPR	Amancy	1	
CCPR	Arenthon	1	
CCPR	Cornier	4	
CCPR	La Roche Sur Foron	4	
CCPR	Saint Pierre en Faucigny	4	
Total CCPR		14	2,6
CCPMB	Sallanches	1	0,2
Annemasse Agglo	Ambilly	1	
Annemasse Agglo	Annemasse	1	
Total annemasse Agglo		2	0,4
Thonon Agglo	Thonon les bains	2	0,4
CCG	Valleiry	1	0,2
	non précisé	4	0,8
Total des réponses au questionnaire		530	

2.5. Des propositions pour répondre aux attentes des citoyens

Limiter la consommation des terres agricoles et limiter l'étalement urbain

- Agir sur la croissance démographique (moins d'arrivée, moins de besoin pour se loger),
- Gérer les zones d'activité économique dans leur emprise actuelle,
- Rénover / réhabiliter l'existant – qu'il soit à usage d'habitation, économique ou agricole – avant de consommer du foncier agricole,

- Contrôler / ralentir / stopper les autorisations d'urbanisme,
- Protéger strictement les terres utilisées par l'agriculture.

Maintenir l'usage des terres agricoles et soutenir / développer une agriculture nourricière pour le territoire

- Privilégier les pratiques de diversification et de distribution locale destinée à l'alimentation,
- Augmenter la part de la production maraîchère locale, des exploitations à taille humaine, de l'agriculture biologique et de la biodiversité,
- Revoir le rôle des politiques agricoles à l'échelle des collectivités territoriales pour le maintien des terres agricoles.

Avoir une offre suffisante en logements à loyer abordable

- Agir sur le coût du foncier et de l'immobilier,
- Inciter à mettre sur le marché les logements existants inoccupés,
- Autoriser les formes nouvelles d'habitat (mode de financement des logements, habitat léger, mobile et éphémère),
- Moduler les loyers tenant compte de l'évolution du niveau de revenus des occupants du logement à loyer abordable.

Redonner vie aux localités

- Œuvrer pour le commerce local / de proximité,
- Adapter les modes de transport pour attirer les consommateurs en centre-ville,
- Soutenir les associations.

3. Atelier thématique n°2 : « Les mobilités » – 22 septembre 2020

3.1. L'une des principales préoccupations de la population

Suite à l'atelier n°1, le conseil participatif a choisi d'organiser un 2nd atelier. Il est apparu évident aux membres du conseil participatif que le thème de ce prochain atelier devait être les mobilités, cet intérêt ayant été exprimé par plusieurs citoyens au cours de le premier atelier 7.

3.2. Atelier n°2 : déroulement et organisation

Le conseil participatif a organisé un second atelier citoyen le mardi 22 septembre 2020 à la salle polyvalente de Contamine-sur-Arve sur le thème « Les mobilités ». Comme la 1^{ère} fois, cet atelier s'est organisé autour de 4 tables rondes ; il a été enrichie par la parole de 4 experts.

Les citoyens ont été invités à s'inscrire et à choisir l'une des 4 tables rondes. Un nombre limité de 40 places a été proposé. Chaque table ronde a accueilli 8 citoyens et 2 animateurs (soit des membres du conseil participatif, soit des citoyens acceptant ce rôle d'animateur pour la soirée).

Quatre experts ont été invités à prendre la parole et à faire un court exposé avant un échange questions-réponses avec les participants, sur les sujets suivants :

- Présentation du territoire au travers des structures intercommunales et de leur(s) compétence(s) en matière de mobilité, par le Collectif Alter'Mobil (Collectif Alternatives Mobilités Faucigny).
- Le Pôle métropolitain du genevois français sur les questions des mobilités innovantes et son rôle de coordination des politiques de mobilités sur son périmètre.
- Rétrospective des actions du syndicat Proxim'iTi depuis 2012, date de sa prise de compétence en tant qu'«autorité organisatrice de mobilité » (AOM), évolutions du réseau Proxim'iTi (service commercial de l'action du SM4CC), par Monsieur Gilbert Allard, Président sortant du syndicat mixte des quatre communautés de communes (SM4CC) ;
- Etat des lieux de la qualité de l'air de la vallée de l'Arve et de son lien avec les déplacements motorisés, par Madame Lassman-Trappier, Présidente de France Nature Environnement (FNE).

Les supports de présentation des experts sont disponibles sur le site internet du SCoT : <https://coeurdufaucigny.com/participation-scot-coeur-du-faucigny>

Les 4 tables rondes concernaient les sous thèmes suivants :

- les transports publics,
- les déplacements doux,
- les routes et l'automobile,
- la démobilité et l'aménagement du territoire.

La soirée s'est terminée par un vote de chaque participant sur les solutions « mobilités » à privilégier pour notre territoire à horizon 20 ans.

3.3. Synthèse et priorisation des mesures proposées

Les attentes des citoyens à l'horizon 2040 concernant les mobilités portent sur une évolution de l'offre en transports publics, des modes doux et des politiques publiques. Ils souhaitent une offre en transports publics où :

- La fréquence des bus est augmentée ;
- La tarification des billets est attractive ;
- Le maillage des transports en commun est adapté aux besoins ;
- Une ligne de bus haut niveau de service dessert l'ensemble du périmètre de notre bassin de vie.

Ils espèrent utiliser des modes doux de déplacement grâce à la performance des aménagements grâce :

- Au développement de pistes cyclables ;
- Au renforcement des continuités cyclables ;
- A des itinéraires cyclables efficaces, rapides et fonctionnels rendant le vélo attractif au quotidien.

Ils attendent que les politiques publiques s'engagent à « basculer les investissements dédiés à la route vers d'autres modes ». Désormais, les citoyens souhaitent l'arrêt de la construction de nouvelles infrastructures routières et que la stratégie de déplacement compose avec les infrastructures existantes.

3.4. Des propositions pour répondre aux attentes des citoyens

Table ronde n°1 : Sur l'offre en transports publics (rail, bus...)

- Améliorer l'offre en transports publics :
 - Fréquence,
 - Offre financière attractive pour les usagers,
 - Maillage du réseau,
 - BHNS.

- Améliorer les infrastructures :
 - Parkings relais,
 - Voies dédiées.
- Impulser un changement culturel :
 - Education,
 - Sensibilisation,
 - Communication.

Table ronde n°2 : Sur les déplacements doux (cycles, piétons...)

- Offrir des aménagements cyclables performants :
 - Développer les pistes cyclables ++,
 - Renforcer les continuités,
 - Prévoir des itinéraires efficaces, rapides et fonctionnels pour rendre le vélo attractif au quotidien ;
- Proposer des aménagements cyclables sécurisés et utilisables sans appréhension ;
- Changer de logique dans l'optique de donner aux vélos une réelle place dans la mobilité pour que la voiture perde sa place centrale unique, et que le vélo devienne un mode de déplacement à part entière.

Table ronde n°3 : Sur les routes et l'automobile

- Basculer les investissements dédiés à la route vers d'autres modes.

Table ronde n°4 : Sur la démobilité et aménagement du territoire

- Arrêter de construire de nouvelles infrastructures routières et composer avec l'existant ;
- Développer des services et commerces de proximité dans les cœurs de villages ;
- Travailler plus près du domicile : encourager l'emploi sur place.

4. Annexes

4.1. Calendriers et objet des réunions de travail du conseil participatif

Conseil participatif #1 – 20 novembre 2019

Objet : Répondre aux trois questions suivantes :

- 1 - Comment peut-on intéresser les citoyens à l'élaboration du SCOT de notre territoire ?
- 2 - Comment peut-on instaurer un échange avec les citoyens ?
- 3 - Comment recueillir « le regard » de nos citoyens ?

Conseil participatif #2 – 4 décembre 2019

Objet : Organisation de l'atelier thématique n°1 : Concilier se loger et garder des terres pour se nourrir

Conseil participatif #3 – 8 janvier 2020

Objet : Organisation de l'atelier thématique n°1 : Concilier se loger et garder des terres pour se nourrir

Conseil participatif#4– 11 mars 2020

Objet : Synthèse de l'atelier thématique n°1 du 12 février 2020

Pendant l'état d'urgence et le 1^{er} confinement : Création d'une salle de réunion virtuelle, à l'initiative des techniciens du SCoT. Cette salle est active et à la disposition des membres du Conseil Participatif.

Conseil participatif#5– 20 mai 2020 - Visio

Objet : Identification des principales attentes des citoyens de l'atelier n°1 et préparation d'un questionnaire destiné à prioriser les attentes des citoyens

Conseil participatif#6– 3 juin 2020 - Visio

Objet : ajustements du questionnaire à diffuser

Conseil participatif#7– 24 juin 2020

Objet: Diffusion du questionnaire et organisation de l'atelier thématique n°2 : Les mobilités

Conseil participatif#8– 16 juillet 2020

Objet: Organisation de l'atelier thématique n°2 : Les mobilités

Conseil participatif #9 – mercredi 22 juillet 2020

Objet: Organisation de l'atelier thématique n°2 : Les mobilités

Conseil participatif #10 – mercredi 26 août 2020

Objet: Organisation de l'atelier thématique n°2 : Les mobilités

Conseil participatif #11 – vendredi 18 septembre 2020 - Visio

Objet: Organisation de l'atelier thématique n°2 : Les mobilités – dernières mises au point

Conseil participatif #12a – mercredi 30 septembre 2020

Objet: Concilier se loger et garder des terres pour se nourrir - traitement du questionnaire

Conseil participatif #12b – mercredi 14 octobre 2020 - Visio

Objet: Collecte des comptes rendus de l'atelier n°2 du 22 septembre 2020 / relance

Conseil participatif #13 – Mercredi 28 octobre 2020 – Visio

Objet: Ecriture des synthèses des ateliers 1 et 2 à déposer au registre de concertation

Conseil participatif #14 – Mercredi 25 novembre 2020 – Visio

Objet: Finaliser et valider le document qui sera présenté aux élus et déposé au registre de concertation

4.2. Thème n°1 : Concilier se loger et se nourrir – Atelier du 12 février 2020

Lors de l'atelier thématique n°1, quatre tables rondes ont été animées et les animateurs ont rédigé deux comptes rendus regroupant les sous-thèmes :

- Quelle sera la place de l'agriculture dans l'économie locale ?
- Comment se nourrir avec l'agriculture locale ?
- Comment répondre à l'augmentation démographique ?
- Comment imaginez-vous la meilleure évolution possible de l'offre en logements en accord avec une bonne qualité de vie sur votre territoire dans les vingt prochaines années ?

Aux pages 16 et suivantes se trouve la synthèse des tables rondes 1 et 2.

Aux pages 20 et suivantes se trouve la synthèse des tables rondes 3 et 4.

Atelier citoyen SCoT Cœur de Faucigny "Concilier se loger et garder des terres pour se nourrir"

Mercredi 12/02/2020
Salle du Môle – Fillinges

4.2.1. Synthèse des tables 1 et 2

- « Quelle sera la place de l'agriculture dans l'économie locale (dans 20 ans) »
- « Se nourrir avec l'agriculture locale ? »

I. Des éléments de contexte

De manière générale, les grandes tendances liées à l'appareil économique du territoire ne seraient pas remises en question : Genève, le décolletage, le tourisme... et le développement risque de ne pas être durable. Cela provoque quelques craintes pour l'agriculture, en particulier pour la gestion du foncier agricole.

Il y a une demande de plus en plus forte vers une alimentation locale, avec le développement de la vente directe, des circuits courts, un rapprochement entre producteurs et consommateurs...

L'agriculture ne joue pas seulement un rôle économique et nourricier, elle est également vecteur de lien social et de la qualité de nos paysages.

Les surfaces dédiées à la production laitière sont fortement représentées. Il n'y a pas que les grands tènements qui sont source de valorisation agricole. Des surfaces plus modestes, destinées aux cultures maraichères, aux vergers et à l'horticulture, peuvent jouer un rôle dans l'économie locale dans les 20 prochaines années.

La grande périphérie de Genève représente une « ceinture verte » et transfrontalière très fortement dédiée aux grandes cultures et aux surfaces en herbages (environ 80% de la surface agricole de cette ceinture verte) ainsi qu'aux cultures maraichères et à la viticulture.

II. Problèmes constatés

Il est régulièrement fait mention de la nécessité de préserver au maximum le foncier agricole et de lutter contre ses amputations liées au développement économique du territoire des 4 communautés de communes, au profit de logements ou d'infrastructures, routières notamment.

Les inquiétudes provoquées par les questions des ressources, du climat, de la pollution... produisent une forte attente de relocalisation de l'activité afin de limiter notre impact sur l'environnement.

Des terrains agricoles sont à l'abandon ou sous-exploités. Une réhabilitation pourrait bénéficier au « consommer local » ou profiter aux demandes non satisfaites de jeunes désirant s'installer par exemple en petites exploitations maraichères.

Il est déploré une diminution structurelle du nombre d'emplois agricoles. Le métier d'agriculteur n'est pas toujours bien valorisé. Cela passe en particulier par une rémunération satisfaisante des agriculteurs.

Problématique des revenus des agriculteurs tentés par la transition de la production laitière vers la production maraîchère locale. *« En effet, les revenus issus de la production maraîchère pourraient ne pas concurrencer ceux de la production laitière, fortement liés à la valeur ajoutée des produits AOC (reblochon, par exemple). »*

La culture, celle flanquée du préfixe « agri », doit s'identifier à celle, plus générale, qui sous-entend histoire et traditions pour promouvoir proximité, convivialité et partage.

III. Attentes exprimées

Le maître mot de la soirée est « circuits courts ». Il s'agit de disposer de produits agricoles de qualité qui seront produits et commercialisés localement.

Aller vers plus de diversification des productions et des activités du monde agricole.

Tendre vers des pratiques agricoles plus « efficaces », moins consommatrices de terre, d'eau et de ressources.

Respecter les terres agricoles en ayant une gestion rigoureuse du foncier et porter une attention toute particulière à cette problématique dans les documents d'urbanisme.

Anticiper les effets du réchauffement climatique sur l'agriculture de demain.

Permettre l'exercice du métier d'agriculteur dans des conditions favorables.

Avoir des installations en nombre suffisant pour assurer le renouvellement de la population agricole.

IV. Solutions envisagées

Sur la question foncière en lien avec l'urbanisme :

Favoriser l'achat et la mise à disposition de terres agricoles par les collectivités pour faciliter les installations, en particulier en petites cultures : maraîchage, arboriculture...

Assurer l'accès à l'eau, limiter le morcellement des domaines, gérer les usages lors de la circulation sur les routes fréquentées...

Remobiliser et mettre en valeur les friches agricoles afin de proposer une diversification ou une intensification de la production agricole locale.

Favoriser l'installation d'une population permanente en limitant (plafonnant) le pourcentage de résidences secondaires par commune.

Arrêter l'implantation des grandes surfaces commerciales et de grands projets consommateurs de foncier.

Compenser la création ou l'extension des Zones d'Activités Economiques par la création de zones agricoles.

Sur les modes de productions et diversification des activités :

Développer ou réhabiliter les vergers en privilégiant des variétés liées aux spécificités locales. Les vergers n'empêchent pas d'autres cultures au sol, intérêt de l'ombre portée.

Encourager les citoyens au jardinage et à la culture de leur terrain. Le cas échéant, inciter les communes à mettre à disposition des jardins collectifs.

Densifier les hameaux et lieux-dits et mettre en place un dispositif de terrains partagés afin d'entretenir le lien social et une production de proximité. Dans les agglomérations, initier l'agriculture urbaine.

Défendre à tous prix les alpages : ils sont le garant de l'agriculture de plaine et d'une richesse écologique majeure.

Concilier agriculture et tourisme dans l'objectif d'une valorisation réciproque.

Plus largement, développer avec le monde agricole des activités dédiées à la population et aux personnes qui seront favorables à de l'économie résidentielle¹.

Initier et développer la formation aux métiers du BIO.

Inciter et soutenir l'installation de porteurs de projets en s'appuyant sur des organismes qui apportent un accompagnement adapté.

Sur les modes de distribution et de commercialisation :

S'appuyer sur des produits de qualité (labels, bio...) qui peuvent s'exporter et apporter de la plus-value au territoire.

Développer les AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) et encourager les ventes à la ferme mais, de manière plus générale au-delà des commercialisations professionnelles, encourager les circuits entre particuliers.

Créer des Magasins de Producteurs et des espaces de vente mutualisés pour que ces derniers puissent en garder la maîtrise de gestion. Soutenir les moyens de distribution mutualisés par les producteurs (marchés de producteurs, magasins de producteurs.) Encourager les mairies à informer de la mise à disposition de lieux de distribution en produits locaux.

Développer l'approvisionnement des cantines scolaires et des cantines d'entreprises (l'offre actuelle ne semblant pas combler la demande), avec des produits de grande proximité. Avoir un maximum de produits locaux et bio dans la restauration collective avec un cahier des charges adapté lors des consultations publiques. Continuer et adopter davantage de tarifs sociaux (adaptés aux moyens de la famille) à la cantine.

Mettre en place un travail informatif et pédagogique pour expliquer les enjeux de l'alimentation et de l'agriculture locale (moyens de communication, événements locaux, restauration collective...) afin de maintenir, soutenir et donner une place à l'agriculture dans l'économie locale dans 20 ans, dans l'objectif de pouvoir bien se nourrir.

¹ Selon l'Insee, l'économie résidentielle est l'ensemble des emplois qui répondent localement à la demande des ménages.

Atelier citoyen SCoT Cœur de Faucigny

"Concilier se loger et garder des terres pour se nourrir "

Mercredi 12/02/2020 - Salle du Môle – Fillinges

4.2.2. Synthèse des tables 3 et 4

- « Comment répondre à l'augmentation démographique ? »
- « Comment imaginez-vous la meilleure évolution possible de l'offre en logements en accord avec une bonne qualité de vie sur votre territoire dans les 20 prochaines années ? »

I. Problèmes constatés

- *La démographie*
 - L'accroissement du nombre d'habitants n'est plus adapté aux ressources disponibles (eau) et aux infrastructures qui ne suivent pas (routes, services...).
 - Le turnover de la population, lié en particulier aux conditions d'emploi dans l'agglomération genevoise et à la hausse du coût de la vie : il y a de nombreuses arrivées, mais aussi de nombreux départs.
- *Le coût de la vie et du logement en particulier deviennent insupportables pour des budgets « français »*
 - La hausse du coût du foncier, l'augmentation de la population et l'accroissement global du pouvoir d'achat diminuent l'accessibilité financière au logement d'une frange de la population (salariés sur France dans des fonctions modestes ou intermédiaires, jeunes professionnels qui doivent rester chez leurs parents ou partir, nouveaux arrivants... qui repartent parfois très vite).
 - Peu de logements sociaux, d'accession sociale et de locations financièrement accessibles aux revenus modestes.
 - Création progressive d'une société à deux vitesses : les « salaires suisses » et les « salaires français ».
- *Les choix d'aménagement et d'urbanisation induisent de multiples effets pernicieux sur la vie sociale, la consommation exacerbée des biens et ressources ainsi que des nuisances..., à savoir :*
 - Le développement suit un modèle "fond de vallée urbanisé versus coteaux nature" au détriment des meilleures terres cultivables.
 - La raréfaction de lieux de vie au sens large rassemblant dans une même localité logements, services et emplois au profit de lieux de logement (zones dortoirs) distincts de lieux de travail (zones industrielles et artisanales) et de lieux de commerces (zones commerciales) ou de services (pôles hospitaliers...) multiplie les déplacements automobiles (pollution, bouchons, insécurité, perte de temps et d'argent) et limite la socialisation et

les contacts (isolement). De ce fait, les villages ne sont plus des lieux de vie mais des lieux de consommation ou parfois seulement de résidence (villages dortoirs).

- Les grandes surfaces commerciales excentrées des lieux de vie s'accroissent en nombre et en superficie², engendrant des déplacements importants, tuant les commerces de proximité et réduisant les zones agricoles exploitables.
- L'artificialisation et l'imperméabilisation croissante des sols.
- La pauvreté, voire l'absence de transports en commun (notamment en Vallée Verte) comme de structures permettant l'utilisation de modes de déplacement doux (piétons, vélos) pour les trajets du quotidien intra comme intercommunaux <=> priorité au "tout bagnole" engendrant insécurité et inefficacité des déplacements (bouchons de plus en plus fréquents) ainsi que pollution.
- La priorité donnée à l'habitat individuel: la prédominance du logement individuel et son étalement spatial induisent :
 - o un isolement géographique (haies dans les lotissements), social (chacun chez soi) et générationnel (solitude),
 - o la multiplication des équipements et la consommation importante de biens et matériels d'usage ponctuels qui pourraient être partagés entre plusieurs foyers,
 - o l'absence d'espaces communs de partage et de rencontre,
 - o la multiplication du transport individuel (voiture notamment) à la source de difficultés importantes de circulation (bouchons), d'insécurité de déplacement (notamment pour les 2 roues et les piétons) et de pollution visuelle, sonore et atmosphérique,
 - o la faible pratique de modes de transport partagés (du covoiturage au transport collectif) et donc la faible offre de transport en commun (jugée inadaptée car ne desservant pas chaque domicile individuel),
 - o Le gaspillage des terres agricoles et la limitation de la capacité de production agricole locale au profit d'approvisionnements à distance coûteux et polluants qui rendent dépendants les habitants (pas de transport, pas de nourriture),
 - o des coûts d'infrastructures importants (desserte routière, réseaux d'eau, assainissement, électricité, communications...) et la complexification du traitement des déchets (y compris ceux liés à la construction elle-même).

² Elles se situent en très grande majorité à l'extérieur du périmètre administratif du cœur du Faucigny : NDLR

II. Attentes exprimées

- Contrôler l'augmentation démographique,
- Avoir du travail à proximité de son domicile,
- Revenir à des structures et des vies de village en cherchant à :
 - o Rapprocher les lieux de vie, de travail, de soins, de consommation... pour recréer une vie sociale plus riche et plus permanente,
 - o Ré-animer les petits villages par des services sociaux (scolaires, culturels, de loisirs) et au moins un commerce de proximité,
 - o Favoriser la création d'espaces d'échanges et de partages locaux, à l'échelle d'un hameau ou d'un village (salles communes, ateliers de travail partagés, maison des jeunes et/ou des associations, jardins communautaires, matériels et engins partagés).
- Favoriser une mixité sociale et générationnelle, créer un habitat compatible avec la colocation, la présence de générations différentes, de foyers de différentes structures (familles, couples, célibataires, jeunes, anciens, handicapés...).
- Trouver un nouvel équilibre entre habitat individuel et habitat groupé en densifiant sans prendre le risque de créer un sentiment d'entassement, en cherchant à :
 - o Faciliter la création d'habitats collectifs à taille humaine (8 à 10 foyers, 3 ou 4 étages mais pas de tours ou grands-ensembles) intégrant des zones vertes et des services partagés,
 - o Optimiser le parc de logements existant : réhabiliter les logements anciens, limiter les lits froids, pénaliser les logements vides...
- Construire un habitat de qualité, employant des matériaux locaux, respectueux de l'environnement à tous les stades (conception, construction, utilisation).

III. Solutions envisagées

- *Contrôler le prix du logement :*
 - Indexer les loyers aux revenus réels afin de contenir la flambée du marché immobilier.
- *Adopter une nouvelle politique d'aménagement :*
 - Identifier des zones urbanisables (pas seulement en fond de vallée mais aussi sur les coteaux) concentrées (pas de mitage) et des zones réservées à la préservation de la faune et de la flore et à l'agriculture (ceintures vertes permettant l'approvisionnement local),
 - Recréer en zones urbaines des espaces verts non bétonnés, non goudronnés, aptes à donner un cadre de vie plus agréable, à tempérer les centres-villes, à constituer des zones tampons pour l'eau,

- Ne pas créer de nouvelles structures touristiques et freiner la création de résidences secondaires.

- *Densifier l'habitat et freiner la construction de nouveaux logements :*
 - Contenir la création de constructions supplémentaires en fonction des capacités des infrastructures (eau, services, transports...),
 - Prioriser l'habitat collectif et l'individuel groupé,
 - Aider financièrement (incitations fiscales) les projets d'habitat collectif éco-participatif limités à 5-6 foyers) avec des zones communes et des moyens partagés, en intégrant leurs futurs occupants à leur conception. Les projets d'écoquartiers peuvent être des pistes intéressantes,
 - Taxer (voire exproprier) les propriétaires de logements laissés vacants plus de 12 mois,
 - Surtaxer l'habitat secondaire et/ou inoccupé et/ou détaxer l'habitat permanent (à l'année),
 - Optimiser ce qui existe, remplir les dents creuses, densifier les villes et zones d'activités.

- *Adapter l'urbanisation :*
 - Créer des ateliers communaux (voire par hameaux) permettant le partage entre les habitants (voire la collectivisation) de services, de compétences, de matériels,
 - Intégrer l'habitat adapté (pour personnes en situation de handicap, pour personnes âgées) à des collectifs comprenant d'autres formes de foyers (familles, couples, célibataires...) afin d'améliorer le lien social général et intergénérationnel,
 - Mettre en place des mesures incitatives de transformation du logement (réhabilitation d'ancien) ou mutation de bâtisses commerciales, industrielles ou agricoles, de colonies ou hôtels en logements, sous réserve de modes de construction propres et non énergivores et de création d'habitats énergétiquement neutres,
 - Mutualiser les moyens et services communaux (éviter les doublons sous-utilisés tant au niveau des communes que des particuliers) tout en gardant des antennes locales de services ouvertes à tour de rôle (100 % partout impossible),
 - Interdire les haies qui accroissent l'isolement géographique.

- *Piloter le commerce :*
 - Mettre en place des mesures facilitatrices pour la création et la préservation de commerces et services de proximité aptes à redynamiser la vie dans les villages et à réduire les déplacements et la dépendance à la voiture,

- Contenir de façon ferme la surface des zones commerciales afin d'éviter leur incessante extension.

- *Orienter les activités industrielles, artisanales et de service :*
 - Favoriser le télétravail,
 - Soutenir la création de coopératives de travail, d'espaces de coworking,
 - Ne pas créer de nouvelles zones d'activités,
 - Favoriser le développement de l'économie locale pour que les nouveaux habitants travaillent sur place,
 - Promouvoir les activités liées aux transports collectifs, aux soins, à la famille, aux commerces de proximité.

- *Gérer les déplacements :*
 - Créer des voies piétonnes et cyclables pour permettre une mobilité douce et sûre entre les hameaux, les villages et les communes,
 - Créer ou renforcer (fréquence) les transports en communs intra et intercommunaux,
 - Organiser le covoiturage à l'échelle communale en recensant les besoins et les trajets, créer des parkings relais,
 - Encourager l'autopartage et limiter le nombre de places de parking par logement.

- *Renforcer l'agriculture et l'alimentation locales :*
 - Organiser et favoriser la production alimentaire locale (ceintures vertes des habitats comme des hameaux) ainsi que la production d'énergie locale et le traitement local des déchets afin d'éviter la création d'infrastructures centralisées trop éloignées qui engendrent des déplacements et des transports de biens, de flux, de personnes, de matériaux coûteux et polluants, et permettre l'autosuffisance locale,
 - Intégrer la sécurité alimentaire dans les planifications urbaines.

- *Economiser les ressources :*
 - Préserver les terres agricoles,
 - Mieux gérer la ressource en eau, encourager la récupération d'eau de pluie / rendre obligatoire la récupération d'eau de pluie, etc.
- *Solliciter l'agglomération genevoise :*
 - Mettre la pression sur l'agglomération genevoise pour qu'elle prenne sa part de responsabilité dans l'accueil et le logement de ses travailleurs et qu'elle limite son « déversement » sur la couronne française.

4.3. Questionnaire en ligne

Un questionnaire a été diffusé de juillet à septembre 2020. 530 questionnaires complétés ont donc été recueillis. *« Le questionnaire a été diffusé sur Internet, relayé dans les communes et les intercommunalités et par les réseaux associatifs des membres du Conseil participatif. Si, au sens statistique du terme, l'échantillon des répondants n'est pas représentatif de la population, il donne néanmoins de bonnes indications sur les attentes de celles et ceux qui se sont exprimés et qui se sentent concernés par les grandes orientations de notre territoire. »*

Les questions sont retranscrites ci-après et les analyses sont détaillées aux sections suivantes :

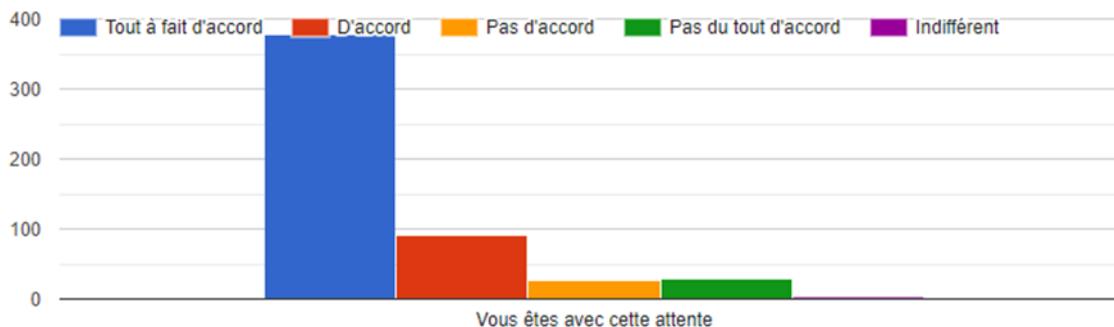
- 4.3.1 Analyse des questions fermées (page 25 et suivantes),
- 4.3.2 Analyse des questions ouvertes (page 37 et suivantes).

4.3.1. Analyse des questions fermées

Les questions dites « fermées » (cases à cocher) ont été traitées sous la forme d'histogrammes figurant ci-après. Il en ressort que les personnes ayant répondu sont préoccupées par ces questions et souhaitent d'importants changements dans la gestion et l'utilisation de notre patrimoine foncier et ont de fortes attentes en matière de lien social et de proximité, tant dans les loisirs que le travail mais aussi dans les commerces et services de proximité.

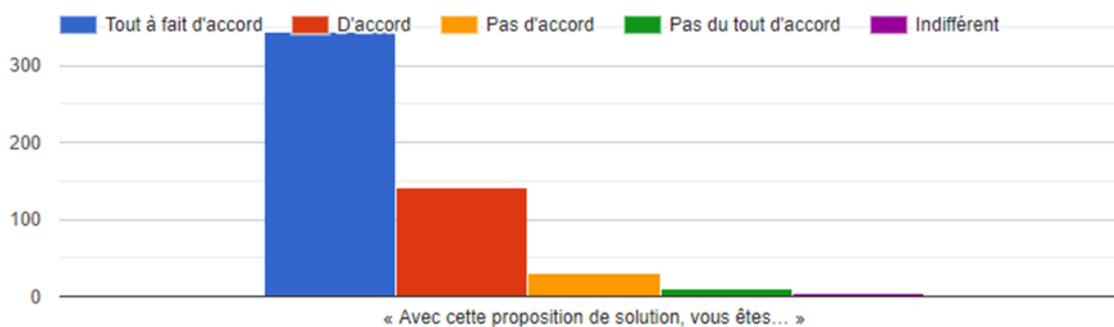
Se nourrir

Limiter la consommation des terres agricoles par l'urbanisation

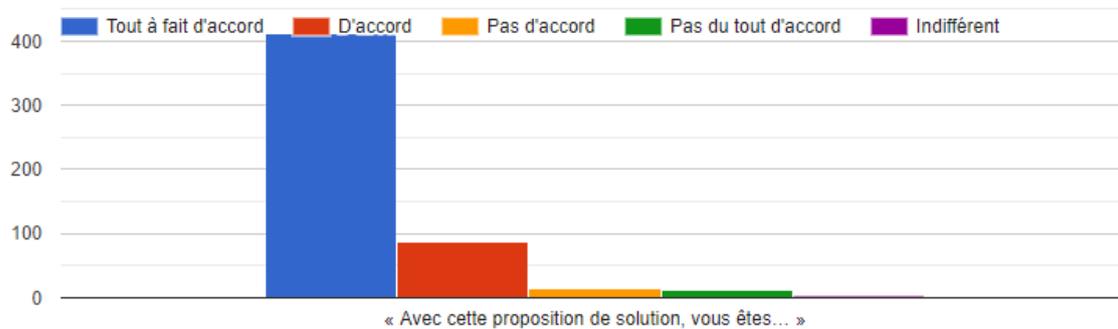


DEMO VERSION

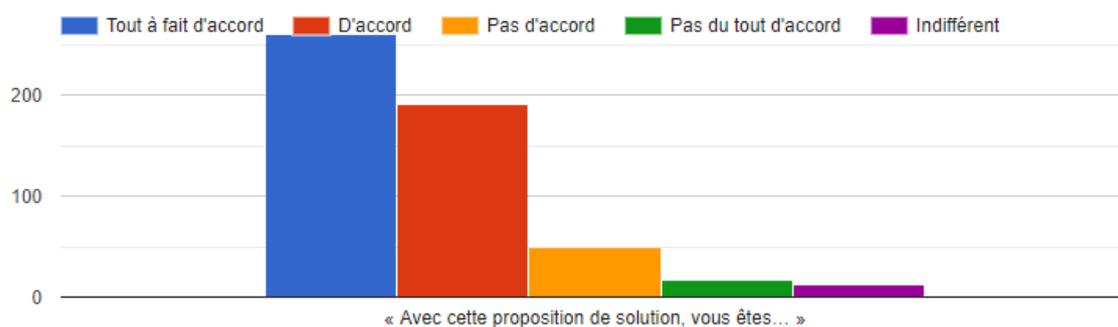
Protéger strictement les terres utilisées par l'agriculture



Arrêter l'implantation des grandes surfaces commerciales et de grands projets consommateurs de foncier.



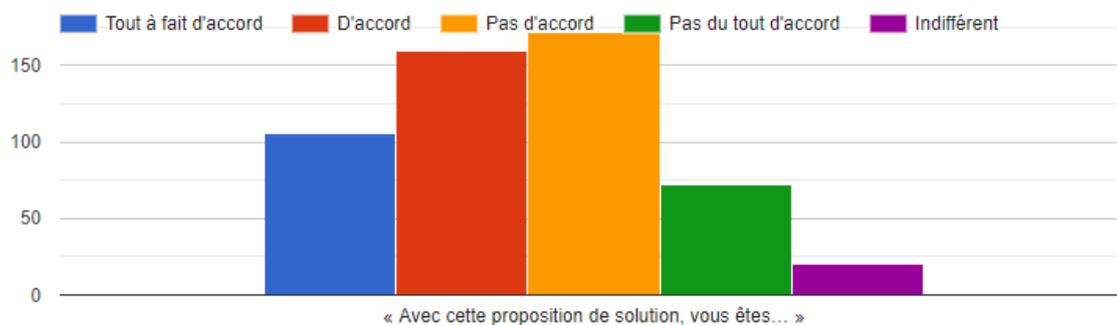
Compenser la création ou l'extension des Zones d'Activités Économiques à urbaniser par la création de zones agricoles.



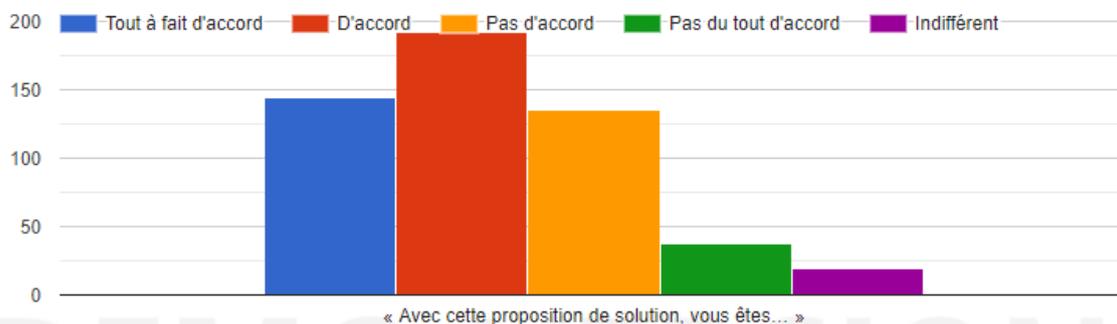
Contenir l'étalement urbain



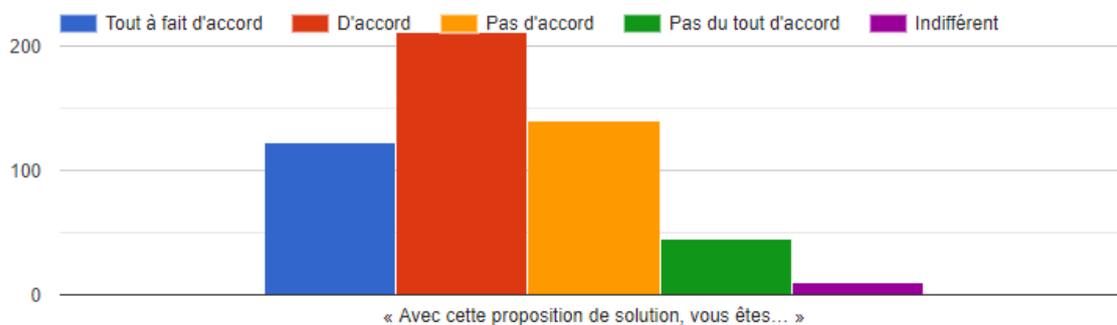
Réduire la part de construction des maisons individuelles au bénéfice de formes plus collectives



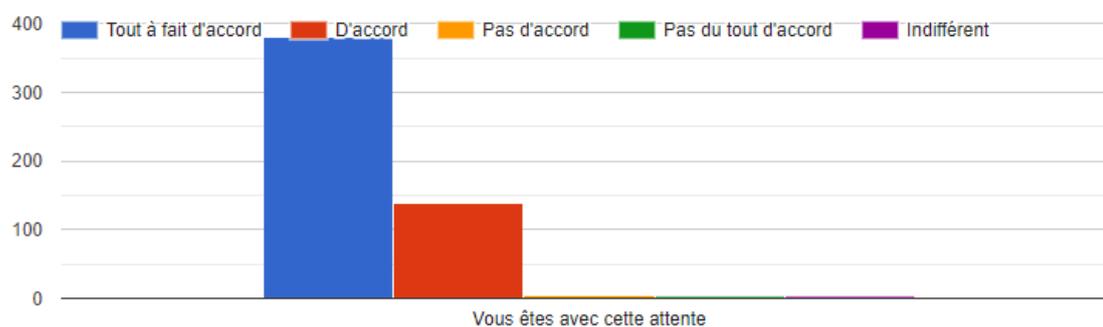
Autoriser la rénovation des corps de ferme (lorsqu'ils n'ont plus de vocation agricole) uniquement pour du logement collectif.



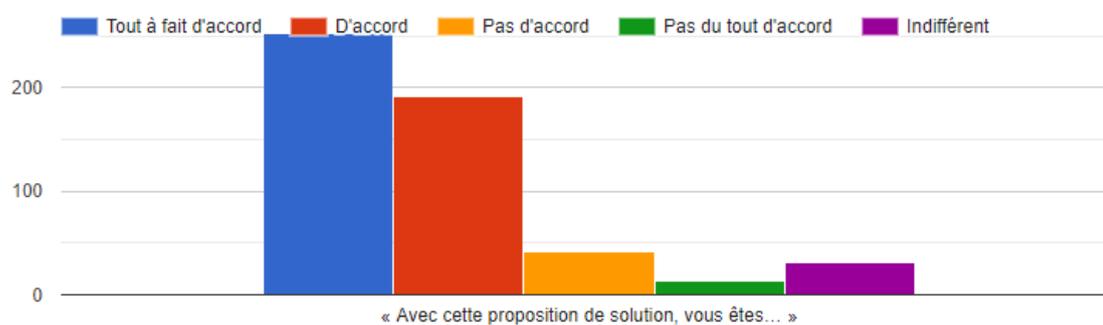
Densifier davantage les zones déjà urbanisées



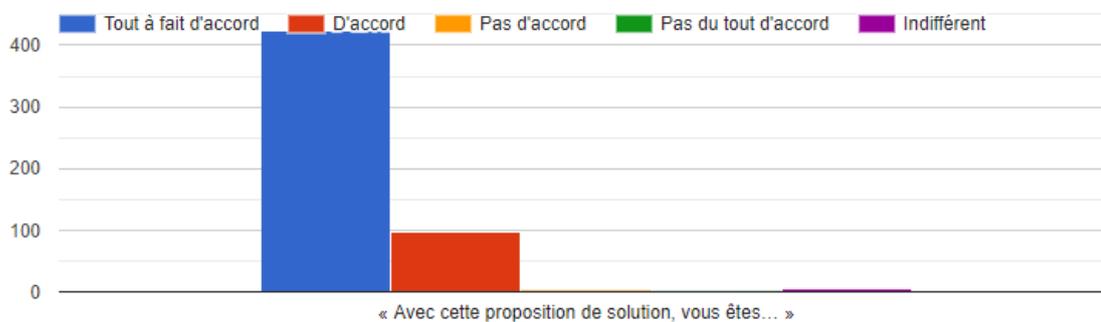
Maintenir l'usage des terres agricoles



Conserver les grands tènements agricoles (ensemble de surfaces agricoles contiguës) utiles à la filière bovin-lait



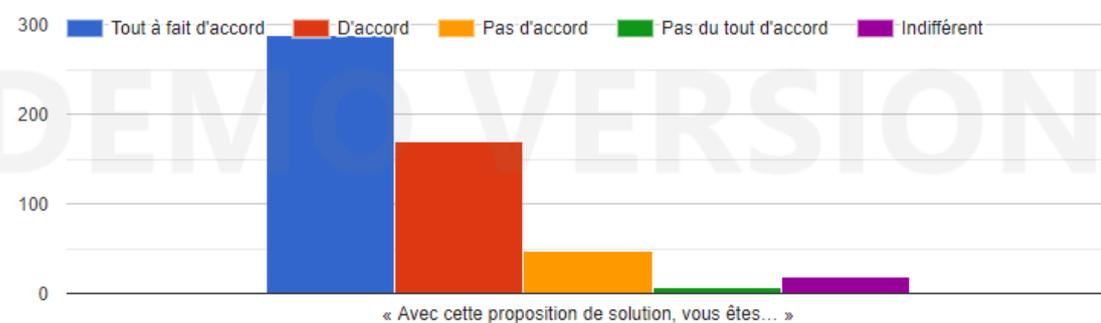
Encourager la création de lieux pour la vente de produits alimentaires issus de l'agriculture locale



Intégrer la création de jardins partagés dans les programmes de logements collectifs

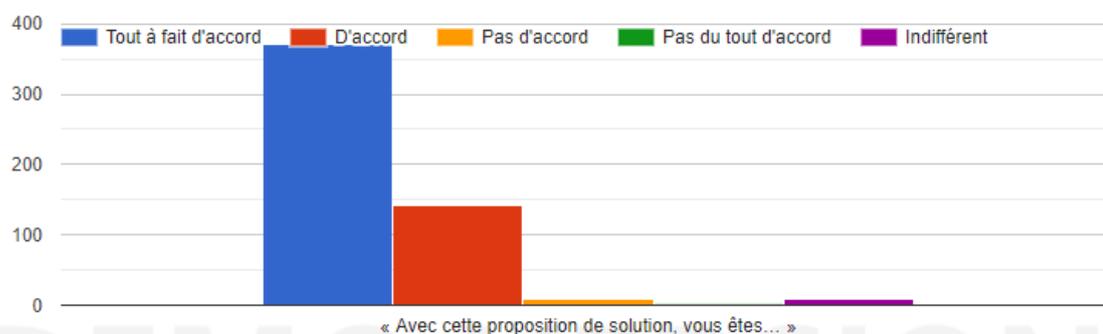


Interdire la construction de bâtiments autres que ceux de la filière agroalimentaire sur les terres agricoles.

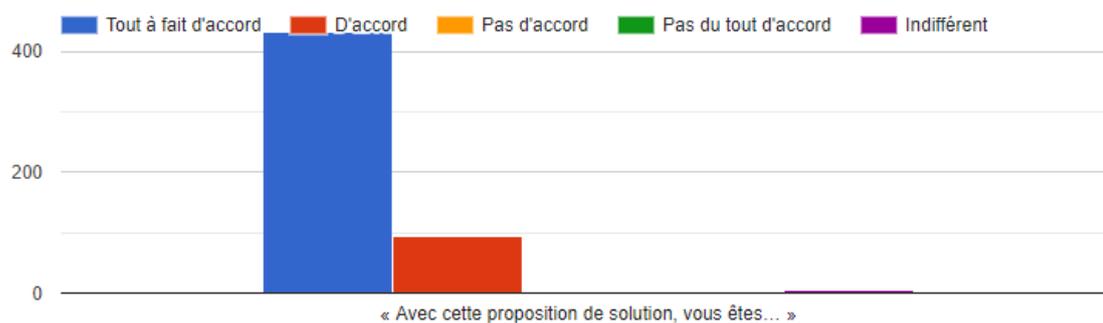


Soutenir et développer une agriculture nourricière pour le territoire

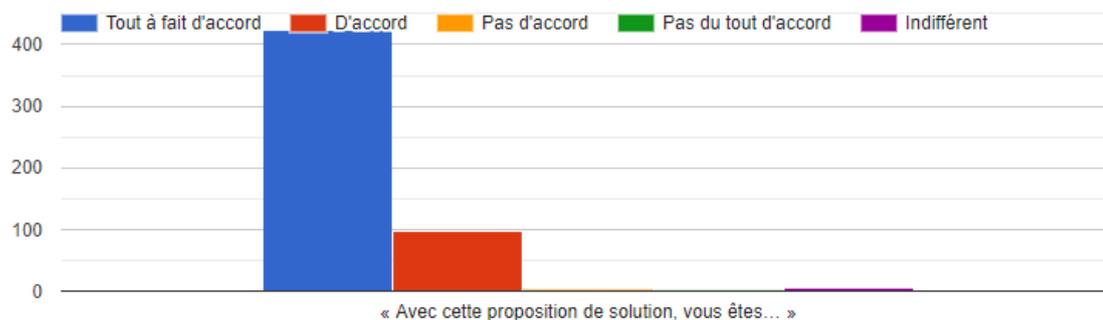
Intégrer la sécurité alimentaire aux planifications urbaines pour favoriser la production alimentaire locale



Soutenir le développement des circuits courts



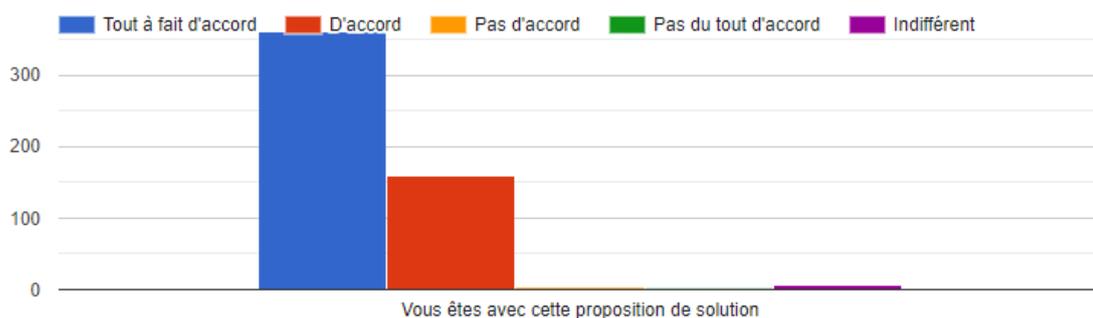
Encourager la création de lieux pour la vente de produits alimentaires issus de l'agriculture locale



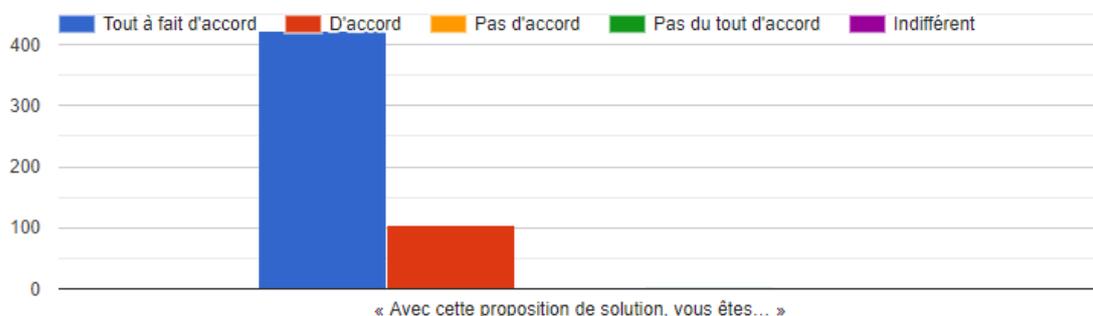
Intégrer la création de jardins partagés dans les programmes de logements collectifs



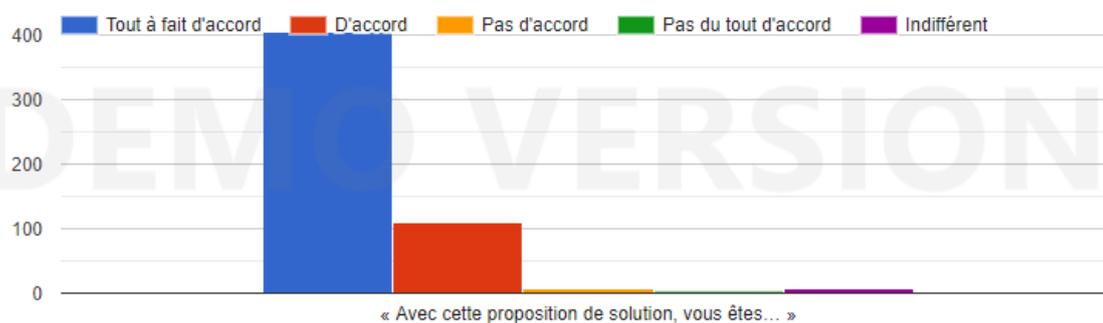
Encourager la diversification de pratiques culturelles et favoriser la mise en place de plus petits tènements notamment pour la filière maraîchère.



Faire émerger des pratiques agricoles destinées à l'alimentation locale.

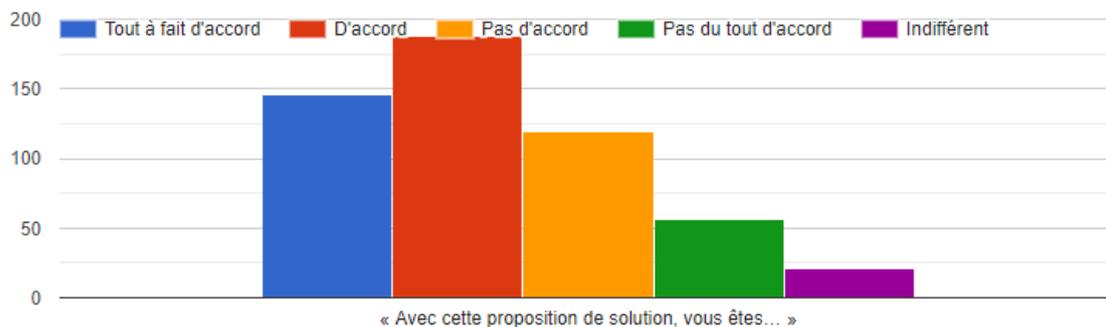


Considérer les alpages comme une terre essentielle à la pérennité de notre agriculture.



Se loger

Construire davantage de logements aidés, abordables et sociaux



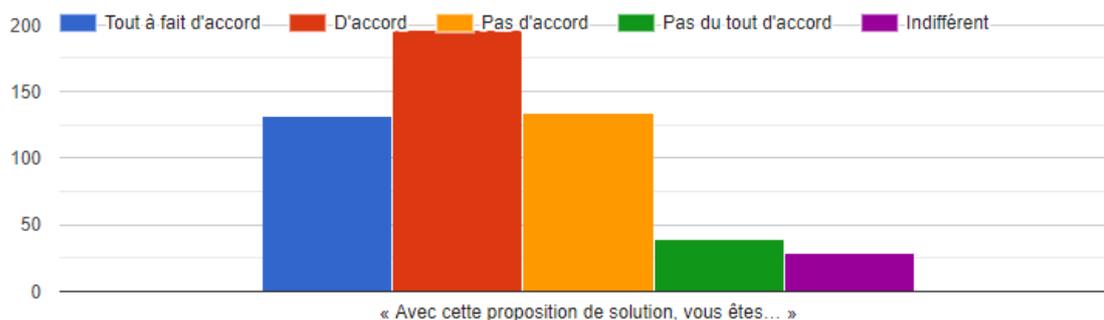
Diminuer notre consommation foncière liée à l'urbanisation



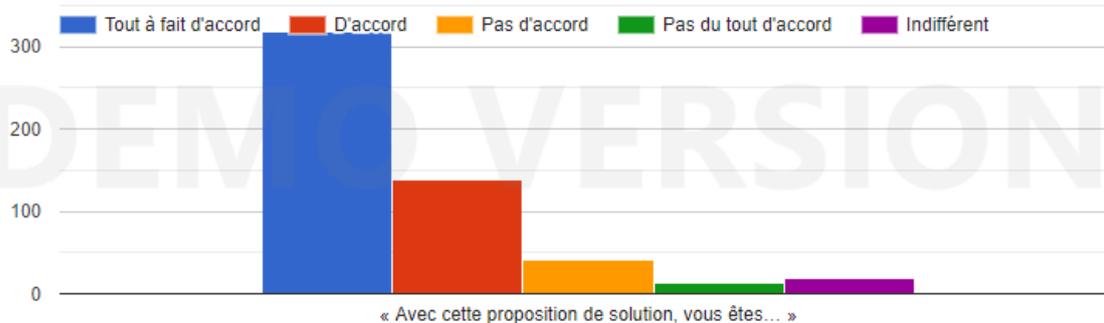
Considérer les terres agricoles, forestières et naturelles comme essentielles à la qualité de notre territoire



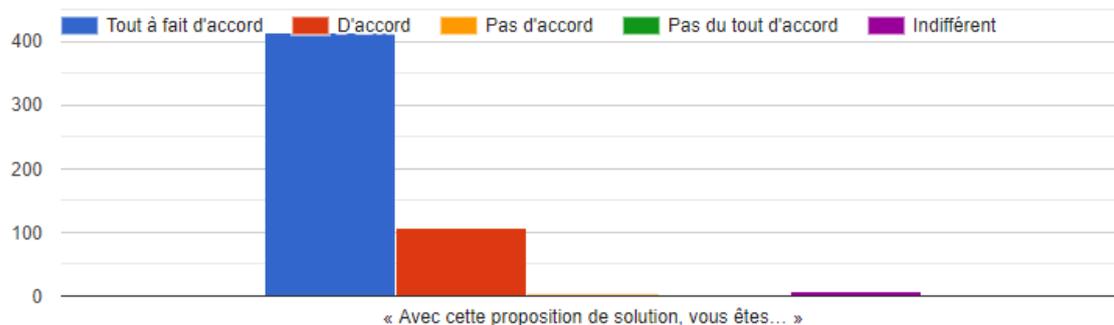
Favoriser la construction de l'habitat collectif



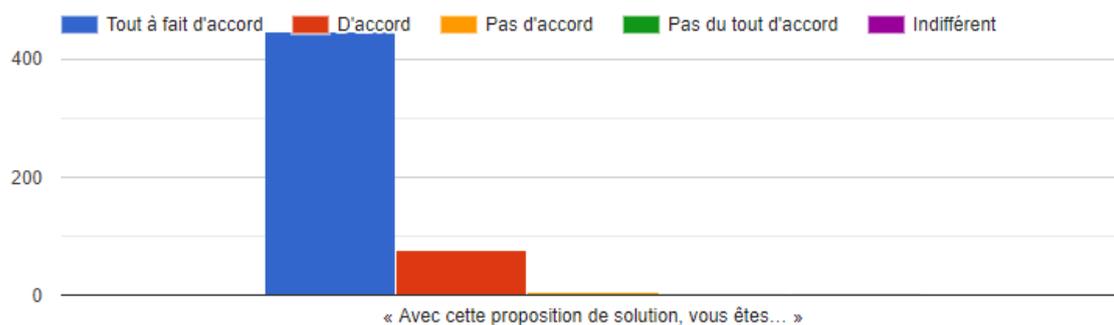
Limiter les résidences secondaires et favoriser les résidences principales



Inscrire la gestion de la ressource en eau comme un enjeu stratégique dans les domaines de la construction, de l'industrie et de l'agriculture



Encourager la récupération des eaux de pluie

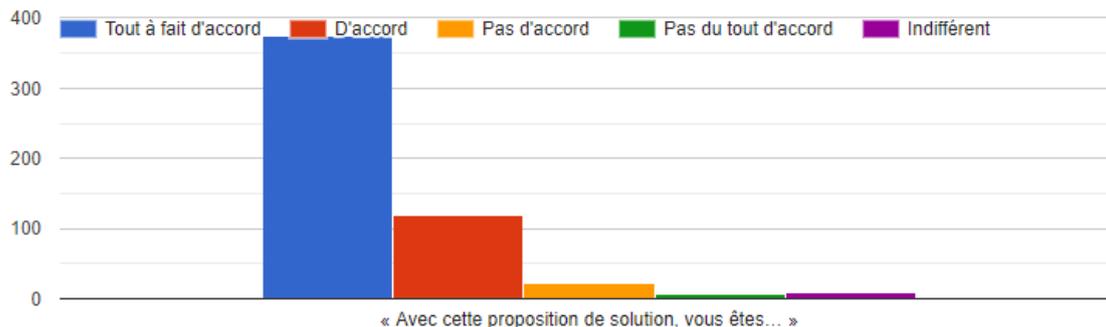


Redonner vie aux localités

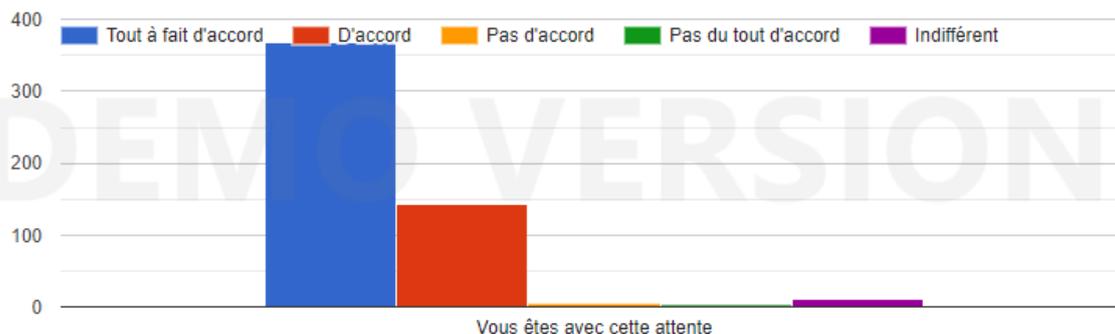
Encourager les services et commerces de proximité



Limiter le développement de la grande distribution



Faut-il favoriser l'emploi sur place



Estimez-vous que nos responsables politiques doivent faire pression sur les autorités genevoises afin de mieux rééquilibrer la consommation de l'espace liée aux activités économiques de Genève ?



4.3.2. Analyse des questions ouvertes

Le questionnaire comprend 6 questions dites « ouvertes » (réponse libre, sans proposition pré-établie) qui ont été analysées par le conseil participatif en septembre 2020.

Ci-après figurent les analyses de ces questions ouvertes qui sont détaillées pour chacune d'elles.

Il est important de noter que tout ce qui figure dans ce document est une retranscription de ce qui est ressorti des ateliers thématiques et du questionnaire diffusé en ligne. Ainsi, certaines mesures proposées et idées évoquées sont à apprécier avec une certaine nuance puisqu'elles peuvent sortir du cadre de compétences du SCoT ou tout simplement paraître irréalistes.

Le Conseil participatif s'est toutefois attaché à ne pas édulcorer le sens de ces retranscriptions et à ne pas les censurer afin de faire remonter l'expression des citoyens qui se sont mobilisés et qui représentent une partie de la population du territoire, même s'il ne s'agit bien sûr pas d'un échantillon représentatif au sens statistique.

A. Solutions pour limiter la consommation des terres agricoles par l'urbanisation

I. Synthèse

Les propositions peuvent être regroupées en 2 parties :

- Celles qui ont trait aux causes ou conditions de cette consommation : croissance démographique, utilisation des règles d'urbanisme, nouvelles approches de ces règles, besoins de logements neufs, créations de routes, de zones d'activités, activités commerciales, rejet de la ville ;
- Celles qui ont trait aux problématiques agricoles proprement dites : gestion des terres agricoles, renforcement de l'économie agricole, compréhension/attachement de la population à l'agriculture locale.

II. Tableau d'analyse

PROPOSITIONS FAITES DANS LES REPONSES AUX QUESTIONS OUVERTES		NOMBRE DE REPONSES EN CE SENS
Limiter la croissance démographique		11
	En général cela passe par le refus d'accueillir de nouveaux habitants et, dans 3 cas, par une action plus spécifique en direction des frontaliers et des suisses. Une personne parle même de contrôle des naissances.	
Utiliser ou modifier les règles d'urbanisme		12
Dont	Freiner ou stopper la création de nouvelles zones constructibles	4
	Appliquer strictement les SCoT et PLU	3
	Diminuer le nombre de permis de construire	3
	Appliquer la règle des 3 tiers : 1/3 urbain, 1/3 agricole, 1/3 espaces naturels protégés	1
	Trames verte et turquoise affichées clairement dans les communes et pouvant inclure « terrain privé consentant l'usage »	1
Promouvoir un urbanisme plus économe		38
Dont	Densifier les zones déjà urbanisées,	11
	Renforcer les centres villes, villages, stopper le mitage	8
	Arrêter/limiter la construction de maisons individuelles, opter pour le collectif	5
	Mieux utiliser les zones constructibles existantes, occuper les dents creuses	3
	Développer le semi-collectif, les petits immeubles	3
	Construire des immeubles plus élevés	3
	Limiter les surfaces de parkings	3
	Mutualiser les équipements collectifs (terrains de sport, salles de spectacle...)	1
	Mutualiser les parkings (grandes surfaces, entreprises, résidences...)	1

	Préempter une acquisition de maison dans un centre-ville pour permettre la construction d'un petit collectif	1
	« Se débarrasser » des promoteurs immobiliers	1
Limiter la construction de logements neufs		29
Dont	Réhabiliter d'anciens logements	10
	Récupérer des locaux professionnels inutilisés (réhabilitation ou reconstruction), les friches industrielles	6
	Rendre accessibles les logements vacants	5
	Inciter/forcer Genève à construire plus de logements pour ceux qui y travaillent	2
	Doubler la taxe d'habitation sur les constructions nouvelles	1
	Récupérer des logements utilisés comme bureaux	1
Freiner ou stopper la création de routes		12
Dont	Avec report sur le ferroviaire, le vélo...	2
	Annuler le projet d'autoroute du Chablais	1

Stopper (ou freiner) la création de zones d'activité		15
Dont	Mieux utiliser ce qui existe déjà, densifier, remplir les dents creuses	7
	Réhabiliter les friches industrielles	4
Réguler les activités commerciales		7
Dont	Arrêter la construction de grandes surfaces et de zones commerciales	3
	Réintégrer les magasins et ateliers en rez-de-chaussée des immeubles d'habitation	3
	Créer/renforcer les commerces au centre des villages	1
Verdir la ville pour atténuer l'appel de la campagne		7

Dont	Créer des zones vertes, des parcs et jardins, planter des arbres, rendre la ville attirante et frugale	3
	Créer des jardins au pied des immeubles	2
	Rendre obligatoire un volet nature/cultures dans tout projet d'urbanisation	1
	Végétaliser les toits des grandes surfaces	1
Gérer les terres agricoles		15
Dont	Réhabiliter les friches	3
	Imposer l'exploitation/entretien (qualitatifs) des terrains agricoles, meilleur moyen pour protéger d'un risque de déclassement	3
	Trouver des solutions pour que l'agriculteur ne soit pas tenté de vendre des terres à des promoteurs	3
	Mettre en place des protections de longue durée pour des zones agricoles	2
	Imposer aux collectivités un quota de terres agricoles (idem quota de logements sociaux)	2
	Diminuer le différentiel de prix terres agricoles / terrains à bâtir	1
	Limiter la taille des fermes	1

Renforcer l'agriculture locale		13
Dont	Soutenir l'installation de jeunes agriculteurs (par exemple terres, bâtiments...)	4
	Aider financièrement les producteurs locaux	2
	Surtaxer les produits agricoles concurrents des produits locaux	2
	Créer des ceintures vertes de terres agricoles protégées autour des villes et villages	1
	Promouvoir l'agriculture locale	1

	Renforcer les marchés de producteurs	1
	Développer les produits agricoles locaux dans les grandes surfaces	1
	Afficher clairement la volonté de soutenir une agriculture respectueuse de l'environnement, l'intégrer à l'identité de nos territoires	1
Faire connaître et aimer l'agriculture		7
Dont	Créer un jardin partagé par hameau dans les villages	2
	Sensibiliser les enfants à l'agriculture dès l'école	2
	Créer des vergers/potagers collectifs dans les villes et villages	2
	Valoriser les métiers de l'agriculture auprès des jeunes	1
	Créer des zones de sensibilisation/apprentissage pour les plus jeunes	1

B. Solutions pour limiter l'étalement urbain

I. Synthèse / Grandes priorités

Densifier, oui mais :

- Rénover/réhabiliter l'existant avant de construire du neuf,
- Construire du collectif et densifier « qualitativement » : adapter le type de collectif au cadre rural/urbain ; penser les villes, avant de construire, pour qu'elles soient vivables.

Contenir les besoins :

- Maîtriser la démographie sur le territoire,
- Limiter/stopper les constructions et/ou l'emprise au sol (habitat individuel, maison secondaire, zone commerciale, de loisirs, ZI...).

Protéger l'agriculture : terres agricoles et agriculteurs.

II. Tableaux d'analyse

Densifier, oui mais :

IDEE GENERALE	DETAIL DE LA PROPOSITION	REPONSES EN CE SENS
Où et comment	Rénover/réhabiliter l'existant avant de construire du neuf : Stop aux bâtiments vacants. Construire dans les friches urbaines. Réhabiliter les locaux commerciaux inoccupés. Favoriser l'acquisition ou la réhabilitation de l'ancien	18 occurrences

	(granges, vieilles fermes...). Aide pour à la rénovation de grandes maisons pour proposer du locatif. Rehausser certaines constructions.	
	Favoriser collectif et/ou participatif. Prévoir petit collectif en zone rurale ou périurbaine avec : limitation de hauteur, maison jumelée, etc.	10
	Massifier/densifier les villes. Ne pas remplacer les maisons par des immeubles dans les villages car cercle vicieux. Limiter la densification des campagnes. Densifier le centre bourg des villages.	5
	Favoriser l'habitat mobile de petite taille (yourtes, tiny-houses...)	2
Cadre de vie des urbains : → penser les villes pour qu'elles soient vivables	<p>Densification des villes à certaines conditions. Réflexion globale à avoir avant. Ne pas reproduire erreurs des années 50-70 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévoir systématiquement des espaces verts en même temps qu'une construction de collectif • Prévoir des parcelles cultivées en ville • Prévoir des immeubles agréables (pas trop hauts, ni trop laids) • Prévoir des zones piétonnes à l'intérieur des quartiers • Pas n'importe où. Pas de grands logements collectifs dans zone déjà dense. Fixer un seuil de densification maximum pour chaque quartier. • Rénover les logements de centres ville • Prévoir des services de proximité et transports • Se soucier de la mixité sociale 	19

Contenir les besoins :

Démographie	Maîtriser la démographie en Haute-Savoie ou sur le territoire	15 occurrences
	Adapter la démographie à ce que peut fournir le milieu (Ex. : eau potable, assainissement...)	2
	Limiter la population en zone rurale	1
Limiter la construction	Freiner ou bloquer les constructions individuelles : Limiter les permis de construire dans communes rurales et zones protégées (2) / Stopper les constructions et permis de construire (7) / Stopper toutes facilités encourageant la construction de maison individuelle (1) / Limiter les maisons secondaires (1)	11
	Taxer davantage les : <ul style="list-style-type: none"> • résidences secondaires (3) • logements inoccupés (2) 	5
	Stopper les autres constructions (hors logement) : nouvelles zones commerciales, nouvelles zones de loisirs, touristiques et ZI	4
	Règlementer en : <ul style="list-style-type: none"> • imposant à la construction d'une maison individuelle, une partie en locatif (1) • limitant la taille maximale de terrain en zone urbanisée (2) 	3
	Densifier toutes les constructions (pas seulement l'habitat). Par ex. : Interdire les parkings en surface	1

	(centres commerciaux...); densification des locaux en ZA...	
--	---	--

Protéger l'agriculture :

	<u>Les terres</u> : Bloquer les terres agricoles sans révision possible du PLU. Repasser des terrains en agricole	2 occurrences
	<u>Les hommes</u> : Réserver la rénovation des corps de ferme à l'installation de jeunes agriculteurs	1

Autres propositions (difficilement classables) :

	Contraire les déplacements individuels pour favoriser la proximité entre les lieux de travail et d'habitation	1 occurrence
	Priorité aux locaux et/ou non aux frontaliers	3
	Limiter l'accès à la propriété pour les Suisses	1
	Elaborer des PLU dans l'intérêt général et non pour satisfaire les intérêts particuliers	1

C. Solutions pour le maintien de l'usage des terres agricoles

I. Occurrences les plus fréquentes tendant vers des solutions présentes ou futures VERTUEUSES :

Prôner, inciter, favoriser, soutenir, encourager, conserver, instaurer, organiser, aider, intégrer, former, soutenir, maintenir, mutualiser, privilégier, créer, attribuer, diversifier, mettre un Droit, rémunérer, préempter.

II. Occurrences les plus fréquentes dénonçant des pratiques ou usages présents ou futurs NÉFASTES :

Réduire, interdire, repenser, ne pas valider, refuser, déclasser, arrêter, taxer, limiter, stop, forcer, sortir, faire respecter.

Il est aisé d'attribuer chaque verbe ci-dessus à un ou plusieurs substantifs suivants :

A. VERTUEUX :

Bio, biodynamique, maraîchage, maraîchage urbain, circuits courts, distribution locale, formation des jeunes, marchés locaux, magasins de producteurs, jardins, retransmissions d'exploitations.

B. NÉFASTES :

Pesticides, constructions habitations, monoculture, urbanisation, filière équine, infrastructures routières, non-respect des SCoT, importations déloyales, lotissements, zones commerciales.

III. Synthèse

Le maintien de l'usage des terres agricoles passe par des pratiques privilégiant une diversification des productions à distribuer localement et par l'autosuffisance, ce qui sous-entend un ralentissement de l'urbanisation. La mutation vers cette diversification n'engendre pas obligatoirement une expansion des surfaces exploitables.

Il passe également par des incitations de gouvernance décisionnaire incitant aux pratiques ci-dessus citées, incitations attachées aux compétences d'élus locaux avec concertations de proximité.

D. Solutions pour soutenir et développer une agriculture nourricière pour le territoire

I. Les occurrences les plus fréquentes

- 13 occurrences du mot « local-e »,
- 7 occurrences du mot « maraichage » (ou dérivés),
- 8 occurrences du « bio » (parfois en opposition aux pesticides, même si ce sujet est moins évoqué : seulement 3 occurrences),
- 6 occurrences des « jardins partagés,
- 4 occurrences du « école » ou « écoliers » (+ 2 pour « cantine »),
- 3 occurrences du mot « marché »,
- 3 occurrences du mot « biodiversité »,
- 3 occurrences du mot « pesticide-s ».

II. D'autres idées apparaissent

- Imposer des surfaces vertes plus importantes et mieux valorisées autour de l'habitat collectif (à venir),
- Favoriser les filières locales et à taille humaine,
- Mettre en place des projets éducatifs avec les écoliers,
- Les jardins partagés sont attendus autour des collectifs et/ou les jardins partagés doivent être proposés à proximité immédiate pour ne pas freiner la densification des bourgs.

III. Synthèse

Les principales préoccupations des répondants tournent autour de la production maraichère locale, des exploitations à taille humaine, de l'agriculture biologique et de la biodiversité. Les jardins partagés apparaissent comme une mesure à développer. Enfin, plusieurs propositions sont également formulées autour de l'éducation à l'environnement et l'agro-écologie ainsi que de la restauration collective qui devrait privilégier la production locale et biologique.

E. Solutions pour construire davantage de logements à loyer abordable

- Limiter, voire interdire l'accueil de nouveaux habitants sur le territoire ;
- Propos récurrents sur les effets de la pression démographique (solde migratoire, emplois en Suisse) sur l'augmentation des prix du foncier et de l'immobilier ;
- Limiter la taille des habitations ;
- Réhabiliter les grands corps de ferme ;
- Développer les formes nouvelles d'habitat :
 - o Habitat participatif, Coopérative d'habitat, Ecolieux,
 - o Yourtes, cabanes dans les arbres, tiny-houses, earth-houses, maisons tournantes,
 - o Autoriser des constructions d'habitation intégrées à l'environnement et respectueuses du vivant ;
- Limiter la construction dans les zones rurales, dont les infrastructures (routes, écoles, commerces, santé) sont mal ou pas adaptées ;
- Construire des logements aidés, mais de qualité ;
- Obliger les personnes occupant un loyer abordable à quitter ce dernier pour un autre logement lorsque leurs revenus évoluent afin de laisser à d'autre la chance de se lancer ;
- Taxer davantage les résidences secondaires.

F. Solutions pour redonner vie aux centralités et dynamiser la vie locale

Les occurrences relevées peuvent se classer en 3 catégories d'intention :

I. Œuvrer pour le commerce local / de proximité :

- Commerce local : 5
- Commerce de proximité : 8
- Marchés / magasins de producteurs : 7

II. Adapter les modes de transport pour attirer les consommateurs en centre-ville :

- Services de transport : 8
- Autre gestion du stationnement : 4

III. Soutenir le lien social en favorisant :

- Le tissu associatif, le sport, la culture : 6
- Les lieux de rencontres : 5
- Lien : 4

IV. En synthèse

Ces préoccupations rejoignent celles inscrites dans les comptes rendus de l'atelier thématique n°1 et qui sont rappelées ci-après :

❖ CR table 1 et 2 :

- Créer des Magasins de Producteurs et des espaces de vente mutualisés pour que ces derniers puissent en garder la maîtrise de gestion. Soutenir les moyens de distribution mutualisés par les producteurs (marchés de producteurs, magasins de producteurs.) Encourager les mairies à informer de la mise à disposition de lieux de distribution en produits locaux.

❖ CR table 3 et 4

- Piloter le commerce
 - Mettre en place des mesures facilitatrices pour la création et la préservation de commerces et services de proximité aptes à redynamiser la vie dans les villages et à réduire les déplacements et la dépendance à la voiture,
 - Contenir de façon ferme la surface des zones commerciales afin d'éviter leur incessante extension.

4.4. Thème n°2 : Mobilités – Synthèse des tables rondes

Contrairement au thème n°1 qui a nécessité d'élaborer un questionnaire pour affiner les propositions des participants, la forme mise en place pour ce second atelier de tables rondes a permis de dégager plus rapidement les propositions des citoyens présents.

Rappel du thème des 4 tables rondes :

- Table-ronde A : Transports publics (rail, bus...)
- Table-ronde B : Déplacements doux (cycles, piétons...)
- Table-ronde C : Routes et automobiles
- Table-ronde D : Démobilité et aménagement du territoire

A. Table ronde 1 : « Transports publics »

Etape 1 – Etat des lieux et recherche de pistes

- ✓ Prix / parking / tarifs différenciés
- ✓ Question des habitudes, de la culture
- ✓ Moyens de rabattement pour rejoindre les lignes de transports collectifs
- ✓ Temps dans les correspondances
- ✓ Maillage insuffisant (certaines zones) / fréquence trop faible / difficulté de l'intermodalité (rupture dans les trajets = perte de temps)
- ✓ Mélange ou non de public dans les bus (par exemple scolaire et grand public) ?
- ✓ Vélo dans les trains / les bus : payants ???
- ✓ Location de vélo

Parmi les nombreuses propositions formulées par les participants, deux groupes de mesures ont été mises en avant par les participants de cette table ronde :

1^{er} groupe de mesures proposées : rééquilibrer les modes de déplacements en faveur des transports publics	
Fréquence	Mettre des contraintes d'accès aux voitures Mutualiser les bus pour les publics scolaires
Financement	Rediriger les financements vers les transports en commun
Maillage	Réduire l'espace consacré à l'automobile
2^{ème} groupe de mesures proposées : enclencher un changement culturel en faveur des TP	
Education	Education > plus de liberté pour les adolescents
Communication	Augmenter la communication sur l'existence des transports en commun Proposer une application regroupant les différentes offres de transport
Changement culturel	Essai 1 mois gratuit avec des transports en commun Abonnement multi transport sur tout le Département

Etape 2 – Synthèse

Un troisième pack de mesures a donné lieu à des propositions concernant les infrastructures, qu'on retrouve ci-après, à la suite des deux premiers groupes de mesures détaillés dans le tableau ci-dessus.

- ✓ **Offre fréquence / financière / maillage**
- ✓ **Changement culturel / éducation / communication**
- ✓ **Infrastructures :**
 - > Voies dédiées au bus / vélo
 - > Parkings relais : transports collectifs / mobilité douce
 - > Penser la route au service du collectif avant déplacement individuel

Etape 3 – Priorisation (par tous les participants)

Lors de cette soirée, il a été demandé à l'ensemble des participants (pas uniquement ceux de cette table ronde) de prioriser les mesures proposées. Cette priorisation donne le résultat suivant :

- ✓ **18 votes pour l'amélioration de l'offre en transports publics :**
 - > Fréquence
 - > Offre financière
 - > Maillage
 - > BHNS
- ✓ **9 votes pour les infrastructures :**
 - > Parkings relais
 - > Voies dédiées
- ✓ **4 votes pour le changement culturel :**
 - > Education
 - > Sensibilisation
 - > Communication

B. Table ronde 2 : « Déplacements doux »

Cette seconde table ronde a donné lieu à une synthèse présentée sous une autre forme, tout en restant sur le même déroulement que les autres. Trois grandes priorités en ressortent et sont développées ci-après.

	Priorité n°1	Priorité n°2	Priorité n°3
Finalités et Besoins	<p>Performance des aménagements</p> <ul style="list-style-type: none"> → Développer les pistes cyclables ++ → Renforcer les continuités → Prévoir des itinéraires efficaces, rapides et fonctionnels pour rendre le vélo attractif au quotidien : 	<p>Sécurité des aménagements</p> <ul style="list-style-type: none"> → Proposer des aménagements cyclables utilisables sans appréhension <p><i>Critère d'un aménagement sécurisé = un enfant de 8 ans doit pouvoir l'utiliser seul, sans risque</i></p>	<p>Changement de logique</p> <ul style="list-style-type: none"> → Donner aux vélos une réelle place dans la mobilité pour que la voiture perde sa place centrale unique, et que le vélo devienne un réel mode de déplacement
Solutions concrètes	<p>Aménager des pistes cyclables et déplacements piétons sûrs, prioritairement dans les secteurs incontournables :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ nœud routier (ex : Findrol, priorité ++) ○ pont (ex : Ponts de Bellecombe et d'Arthaz) <p>Aménager rapidement les accès aux écoles (pas seulement les derniers 100m) : Tous les collégiens, au minimum, devraient pouvoir se rendre au collège en vélo de manière sécurisée.</p>	<p>Points de vigilance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas d'interruption brutale des aménagements (actuellement presque toujours le cas) • Attention aux aménagements donnant une fausse sensation de sécurité (ex : bande cyclable) • Sécuriser ++ les intersections 	<p>Donner une place et une priorité tangible et visible aux vélos et piétons dans tous les cœurs de villes et villages car aujourd'hui c'est la voiture qui a cette place de choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> • augmenter place vélos, diminuer places voitures • arceaux systématiques pour attacher vélos à proximité des commerces, services publics • signalétique • aménagements pour se déplacer en sécurité

	<p>Aménager rapidement les grands axes de déplacement de manière très efficace et sécurisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pas de détours: tracés au plus court pour qu'ils soient concurrentiels à la voiture (pas d'itinéraire plus long que celui de la voiture !) • pas de pistes type « promenade loisirs », comme le long de l'Arve 	<p>Prévoir des aménagements hors du trafic routier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer les aménagements en site propre • Ponts : doubler les ponts par une passerelle attenante réservée aux cycliste et piétons (Bellecombe, Arthaz) 	<p>Parking vélo sécurisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter l'offre, particulièrement aux arrêts de bus et P+R • Traitement égalitaire entre parking vélo sécurisé et parking voiture. Si gratuité de l'un alors gratuité de l'autre (pas le cas aujourd'hui)
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Solutions concrètes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • pas de rupture de continuité. <p>Entre autre axes à aménager :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bonneville/CHAL/Annemasse/Genève • St-Jeoire/ Viuz/Pont de Fillinges/Bonne • Pont de Fillinges/Findrol • Findrol/Contamine/Bonneville • St-Jeoire/Marignier • Rive gauche/ rive droite de l'Arve au niveau du Pont de Bellecombe • Bonneville/Scientrier 	<p>Les entretenir:</p> <ul style="list-style-type: none"> • nettoyer régulièrement (pas de graviers, déchets...), • couper la végétation gênante (branches, ronces...) • déneiger 	<p>Considérer les aménagements cyclables au même titre que tous les autres (routes, trottoirs).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ne pas les considérer comme négligeable (ex : y stocker la neige de la chaussée). • Les entretenir : nettoyer, couper la végétation, déneiger...
	<p>Type d'aménagements intéressants (en fonction du contexte):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Facilité le passage du vélo au détriment de la voiture (Ex : By-pass vélo quand chicanes pour les voitures...) • Trottoirs larges, partagés piétons/vélos 	<p>Faciliter les déplacements en vélo au détriment de la voiture (ex : plateau trottoir où c'est la voiture qui doit passer le décrochement de niveau)</p> <p>Augmenter la perception du vélo comme faisant partie à part entière des modes de déplacement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter ++ la signalétique en direction des automobilistes indiquant présence de vélos sur les routes 	<p>Faciliter les déplacements en vélo au détriment de la voiture en inversant si possible la logique (ex : plateau trottoir où c'est la voiture qui doit passer le décrochement de niveau plutôt que l'inverse)</p> <p>Proposer des portes vélos sur les bus et des places vélo dans les trains pour favoriser les déplacements multimodaux (ex. : Vancouver, ville avec nombreuses collines : https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/d/d8/West_Vancouver_Blue_Bus_997.jpg).</p>

<p>seulement quand trafic pas dense</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plateau trottoir où c'est la voiture qui doit passer le décrochement de niveau, et le vélo est prioritaire. 	<p>(intersections, chaussée partagée...) et au cœur des villes et villages</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser au maintien de la distance lors de dépassement • Sensibilisation des cyclistes ou futurs cyclistes (scolaires) : comment se déplacer en sécurité, importance d'être vu (éclairage). Par ex. Créer des postes de « médiateur vélo » comme le Sidefage a créé des postes pour inciter au tri et au compostage 	<p>Communiquer, inciter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Guide, cartes du territoire sur aménagements • Signalétique pour cyclistes, aussi performante que celle pour les voitures • postes de « médiateur vélo » pour apprendre à bien circuler et inciter à l'utilisation
<p>Renforcer la signalétique pour les cyclistes pour qu'elle soit aussi efficace que la signalétique routière</p>	<p>Aménager pour ralentir la vitesse des voitures sur les axes directs (ex. : Vallée verte/Pont de Fillinges) et sur zones de contraintes (topographie, habitation...)</p>	<p>Lors des aménagements, élus et décideurs doivent s'adresser à des spécialistes du déplacement vélo et non à des spécialistes du routier, qui, au mieux, « rajoutent » les vélos sur des aménagements dédiés à la voiture, car leur savoir-faire routier est adapté à la voiture et non au vélo.</p>
<p>Quand il y a des travaux, routiers ou TP (ex. : BHNS, Pont de Fillinges...), prévoir systématiquement des aménagements efficaces et sûrs pour les vélos (actuellement, très souvent pas fait)</p>		

C. Table ronde 3 : « Routes et automobiles »

I. Constats

- a) La route est trop "facile" d'accès en utilisation et ne présente pas les contraintes d'autres modes de déplacements ;
- b) En s'obstinant à améliorer la fluidité du trafic routier, en créant de nouvelles voies ou infrastructures ou aménagements, on crée un surplus de trafic, comme un appel d'air ;
- c) Les nœuds routiers présentent un caractère bloquant, une coupure de circulation et une emprise foncière importante ;
- d) L'attractivité de la route par rapport aux temps de déplacement induit une vitesse excessive générant insécurité et bruit ;
- e) Le partage de la route est souvent aléatoire, la cohabitation vélo/voiture s'avérant délicate ;
- f) Il y a une méconnaissance trop importante des usagers de l'ensemble des solutions alternatives à la voiture donc des carences de communication sur les offres existantes ;
- g) Les enquêtes publiques en préalable aux projets routiers ne sont souvent qu'un prétexte à une fausse implication participative du citoyen et de l'utilisateur.

II. Solutions

- a) Utiliser l'emprise routière au profit de l'usage sécurisé du Vélo ou des BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) ;
- b) Mieux desservir les riverains (ex. : sécurité en traversée de villages, aménagement routier des routes départementales...) ;
- c) Réduire la facilité d'utilisation de la voiture en facilitant la fluidité de modes doux ou partagés ou transports collectifs ;
- d) Rendre les transports collectifs gratuits en cas de dépassements des seuils de pollution de l'air ;
- e) Sécuriser les aménagements existants en renonçant à de nouvelles infrastructures ;
- e) Basculer les investissements dédiés à la route vers d'autres modes ;
- f) Pénaliser les contrevenants : vitesse, sécurité, bruit ;
- g) Adapter des mesures fiscales « pénalisant » l'usage de la route : système d'indemnité kilométrique de l'impôt sur le revenu, malus sur les véhicules polluants (prise en compte du poids), bonus sur les véhicules propres ;
- h) Mettre en place un système unique et performant d'information des usagers sur les offres, dispositifs et moyens de transport du territoire ;
- i) Créer un nouveau mode de gouvernance au-dessus des enquêtes publiques, incluant des citoyens aux niveaux local et national.

III. Etape 3 – Priorisation (par tous les participations)

Mesure ayant obtenu le plus de voix : « basculer les investissements dédiés à la route vers d'autres modes ».

D. Table ronde 4 : « Démobilité et aménagement du territoire »

Comment diminuer le volume des déplacements nécessaires ?

Comment ne plus faciliter/encourager les déplacements ?

Comment faciliter et valoriser la vie sur place ?

Les pistes explorées peuvent se renvoyer l'une à l'autre ou renvoyer à d'autres pistes-proposées dans les autres tables rondes.

ETAPE 1 : EXPLORER

1. Travailler plus près du domicile : pour encourager l'emploi sur place

- Développer des activités et des emplois locaux pérennes :
 - des emplois agricoles dans l'agriculture de proximité destinée à nourrir la population du territoire,
 - des services et commerces de proximité (⇒ **piste 2**),
 - ...

2. Développer des services et commerces de proximité dans les cœurs de villages

- Lorsqu'ils sont absents ou insuffisants dans les petits centres, créer des permanences multiservices, le cas échéant en choisissant des horaires :
 - services publics,
 - produits alimentaires et de première nécessité,
 - services de santé,
 - ...
- Comment ?
 - Au besoin, la collectivité pourrait mettre à disposition un local,
 - Au besoin, la collectivité pourrait apporter une aide logistique et/ou financière et/ou en ressources humaines,
 - Une organisation intercommunale peut être pertinente pour mutualiser ces commerces et services et ne pas créer de doublons/concurrence.

3. Stopper la création de grandes surfaces

- En particulier parce qu'elles détruisent le commerce de proximité,
- Parce qu'elles contribuent à dévitaliser les centres-villages et centres-villes.

4. Densifier les chefs-lieux

- Pour limiter les distances à parcourir,
- Pour donner plus de chances au bon fonctionnement des commerces et services de proximité,
- Pour créer des lieux de vie sociale.

5. Arrêter de construire de nouvelles infrastructures routières et composer avec l'existant

- Tout en sachant que c'est une problématique plutôt traitée par la table 3,
- Les nouvelles infrastructures routières génèrent de nouveaux déplacements voitures.

6. Développer les tiers lieux qui puissent combiner espaces de coworking et lieux de sociabilité :

- Proposer des services adaptés à un public qui vit à la campagne, souvent en maison (ce qu'ils ne trouvent pas chez eux).

7. Inciter les entreprises à développer le télétravail

- Lorsque cela est possible,
- Par la mise en place de plans de mobilité d'entreprise ou de mesures fiscales incitatives.

ETAPE 2 : PRIORISER (par les membres de la table 4)

Parmi les 7 pistes précédentes, 3 ont été retenues comme prioritaires :

- 1. Arrêter de construire de nouvelles infrastructures routières, composer avec l'existant**
- 2. Développer des services et commerces de proximité dans les cœurs de villages**
- 3. Travailler plus près du domicile : encourager l'emploi sur place**

ETAPE 3 : Priorisation (par tous les participants de l'atelier)

Parmi les 3 priorités, celle qui a été retenue comme la plus importante est :

Arrêter de construire de nouvelles infrastructures routières, composer avec l'existant.